

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de London

130, avenue Dufferin, 4^e étage
London (Ontario) N6A 5R2
Téléphone : 800-663-3775

Rapport public

Date d'émission du rapport : 25 mars 2025

Numéro d'inspection : 2025-1222-0002

Type d'inspection :

Autre

Titulaire de permis : Kingsway Nursing Homes Limited

Foyer de soins de longue durée et ville : Kingsway Lodge Nursing Home, St. Marys

RÉSUMÉ DE L'INSPECTION

L'inspection a eu lieu hors site aux dates suivantes : 24 mars 2025

L'inspection concernait :

- Dossier : n° 00142287 – Omission de présenter l'attestation annuelle requise concernant les plans de mesures d'urgence – 2024

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Foyer sûr et sécuritaire

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Attestation

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit aux termes de l'alinéa 154(1)1 de la *Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée* (LRSLD).

Non-respect du : paragraphe 270(3) du Règl. de l'Ont. 246/22

Attestation

Paragraphe 270(3) – Le titulaire de permis veille à ce que l'attestation soit présentée

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de London

130, avenue Dufferin, 4^e étage
London (Ontario) N6A 5R2
Téléphone : 800-663-3775

une fois par année au directeur.

Le titulaire de permis a omis de veiller à ce que le formulaire d'attestation requis concernant les plans de mesures d'urgence pour l'année 2024 soit rempli et envoyé au ministère des Soins de longue durée avant le 31 décembre 2024. Le ministère n'avait aucune trace de la soumission du formulaire d'attestation par le foyer. L'administratrice ou l'administrateur a déclaré qu'il y a eu un changement de direction en juin 2024 et que l'on a dû oublier d'envoyer le formulaire.

Source : Entretien avec l'administratrice ou l'administrateur.